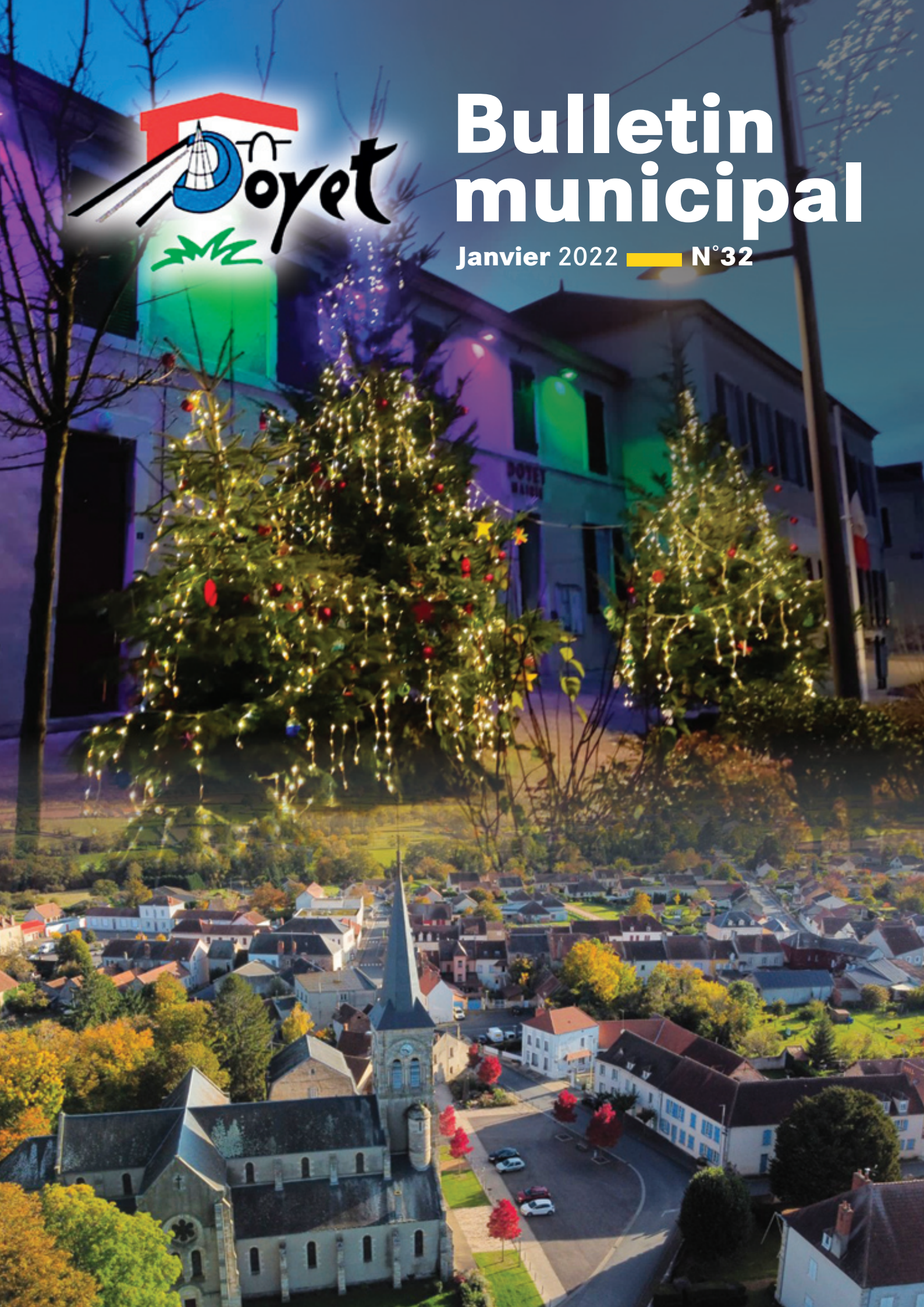

Bulletin municipal

Janvier 2022 — N°32

Informations **Mairie**

2 place Jean Jaurès - 03170 DOYET
04 70 07 70 23
mairie.doyet@wanadoo.fr

Ouverture :
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 16h30

Permanence du Maire et des Adjoints :
sur rendez-vous.

LE SAVIEZ-VOUS !!

→ **Le parking Robert Guillemard**, se situant derrière l'école maternelle est réouvert jusqu'à la reprise des travaux des maisons seniors.

→ **Les nouveaux horaires de la bibliothèque :** de 16h à 17h tous les jeudis.

Présentation **du nouveau personnel**

Cette année, la commune a renforcé l'équipe du service technique en la personne de Guibert GRONDIN, nouvel habitant de DOYET qui possède une grande expérience dans l'aménagement et l'entretien des espaces verts. Vous avez pu l'apercevoir depuis le mois de mars dans nos rues.

Après les départs de Mme Sylvie LENA du service de restauration scolaire et de Mme Sandrine GIDEL de son poste d'ATSEM, la mairie a procédé à un remaniement de ses équipes. Mme Lucie DA SILVA est venue renforcer l'équipe de la cantine et Mme Adriana VIERA a été recrutée en septembre à l'école maternelle auprès de Mme Stéphanie PICHERIT.

A noter au service entretien et surveillance à la cantine scolaire, la présence de Mesdames Jessica AUBARD et Flora LAVALLEE-BERNARD, en remplacement de deux employées titulaires en arrêt maladie.

Adriana VIERA

Guibert GRONDIN

Le **Sommaire**

VIE MUNICIPALE

- Mairie 2
- Le saviez-vous 2
- De nouveaux agents 2
- Le mot du Maire 3
- Elections 2022 4
- Mme Novellis 4
- Quelques travaux 5
- L'étang de la Planche 5-6
- La location des salles 7
- Repas de fin d'année 7
- Une journée d'un agent communal 8-9

VIE SCOLAIRE

- La cantine 10
- Quelques nouveautés à l'école 11
- Les parents élus 12
- Interview de Mme Fournier, principal du collège 13

VIE ASSOCIATIVE

- Don du sang 14
- Le CATM 14
- L'ACCA 15
- St Pierre 15
- Le comité des fêtes 15
- Doyet Basket Club 16
- Les Galopins 16

INFORMATIONS

- Le nouveau système Cliiick 17
- La fin du téléphone analogique 17
- Wif@llier 18
- Service d'accueil familial de l'Allier 18
- Intramuros 19
- Panneaupocket 19
- Les bonnes relations de voisinage 19

ÉTAT CIVIL 20

Le Mot du **Maire**

Chères Doyétoises, Chers Doyétois,

2021 a encore été durement impactée par la COVID, et même si chacun de nous a pu reprendre une partie de ses activités, nous n'avons pas encore retrouvé la sérénité qui nous a été subtilisée par cette pandémie. On nous rappelle régulièrement que nous devons toujours pratiquer les gestes barrières, par crainte d'un sursaut de la maladie. C'est cette épée de Damoclès qui a guidé votre conseil municipal dans sa décision de ne pas réunir nos anciens pour leur traditionnelle journée de convivialité, pourtant très appréciée. Cette fin d'année, c'est encore un chèque cadeau, à utiliser dans nos boutiques doyétoises, qui leur a été envoyé pour les assurer de notre attachement et de notre sollicitude. De même, la cérémonie du 11 novembre ne s'est pas terminée, comme à l'accoutumée, par un vin d'honneur. Néanmoins, tous ceux qui le souhaitaient ont pu rendre hommage aux soldats qui se sont battus pour la France, et c'est bien là le principal.

L'impact de la COVID se fait aussi ressentir dans l'économie, notamment par l'allongement démesuré des délais de livraison de matériaux et de fournitures. Comme vous l'avez sans doute constaté, les travaux d'aménagement des abords de l'étang de la Planche ont dû être suspendus, le mobilier urbain et les jeux pour enfants n'ayant pas été livrés à l'échéance prévue.

D'autres travaux, initiés par la communauté de communes, ont également été repoussés. Cet ajournement incombe cette fois-ci à la défection d'une entreprise. J'ai maintenant bon espoir pour que la résidence pour séniors, dont on vous parle depuis déjà longtemps, connaisse très prochainement la pose de sa première pierre. Vous avez sans doute constaté que la viabilisation du terrain, financée par la commune, est désormais terminée.

Nous souhaitons que les travaux cette année ne soient pas parsemés d'autant d'embuches et que leur réalisation se déroulera dans des conditions optimales. Les investissements principaux de 2022 seront centralisés sur le complexe sportif. Les divers dossiers de subventions sont à l'étude, ils détermineront l'importance des actions qui seront réalisées.

Je souhaite que 2022 vous apporte ce que vous attendez. Soyons sereins, confiants et solidaires. Que cette année qui commence soit celle de l'espérance et de la promesse de jours meilleurs. Meilleurs voeux à toutes et tous !

Christiane TOUZEAU

Élections

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans, et qui ont fait leur recensement citoyen à 16 ans, n'ont pas de démarche à effectuer, ils sont automatiquement inscrits sur la liste électorale.

Suite à un déménagement, il est désormais possible de s'inscrire toute l'année et jusqu'au 6ème vendredi précédant le 1er tour de scrutin d'une élection. Les inscriptions peuvent être faites en ligne, à la mairie ou par courrier. Dans tous les cas, il convient de compléter le cerfa n° 12669 et de fournir un justificatif d'identité et un de domicile.

PROCURATIONS

En cas d'absence pour un scrutin, il est possible d'établir une procuration afin qu'une personne inscrite dans la même commune puisse voter à votre place. En théorie, il est possible de faire les démarches auprès d'un commissariat de police ou d'une gendarmerie jusqu'au jour du vote, il est toutefois recommandé de ne pas attendre le dernier moment, car si la mairie n'a pas reçu la procuration, le vote sera impossible. Un électeur ne peut détenir plus de 2 procurations, dont une seule établie en France. Pour plus de précisions et pour les cas particuliers, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Legs de **Madame NOVELLIS**

Madame Rolande GOURBEIX, veuve de Monsieur André NOVELLIS, est née à « La Croix de Pâques » à Doyet, le 24 mars 1928. Elle est décédée à Montluçon le 28 octobre 2019. Par testament elle a désigné la commune de Doyet comme étant sa légataire universelle.

Outre sa maison d'habitation située à Désertines, le legs comprenait des liquidités ainsi qu'une assurance vie. Madame NOVELLIS, qui avait fait part de son projet lors d'un entretien téléphonique avec Madame le Maire, avait émis le souhait que sa bibliothèque soit exposée à la mairie. La commune reconnaissante fleurit sa sépulture à la Toussaint et aux Rameaux.

Les **Travaux**

- Suite à plusieurs infiltrations d'eau, des travaux de suivi des couvertures ont été nécessaires pour la salle Delta, l'école maternelle et primaire « Lamartine ». Coût des opérations : 2 752,80 €.
- Afin de pratiquer les activités sportives dans de bonnes conditions, des réparations ponctuelles sur le parquet de la salle Delta ont été réalisées pour un montant de 2 220 €.
- Suite aux demandes des riverains et afin de sécuriser les lieux, deux foyers d'éclairage public ont été installés, Impasse Jaurès. Coût des travaux à la charge de la commune : 2 392 €.
- Comme chaque année, notre commune a sollicité les services de l'A.D.E.M.*, afin de réaliser les enduits extérieurs sur les façades des locaux « archives » de la mairie ainsi que sur le local des chasseurs. Sur ce bâtiment, de nouveaux volets complètent ce chantier.

**Association pour le Développement Economique du bassin de Montmarault. L'ADEM est une association de communes créée en 1990 afin de répondre aux besoins des populations éloignées de l'emploi ou d'aide à l'accompagnement. L'ADEM est agréée par la DDETSPP pour l'organisation d'ateliers chantiers d'insertion. Les communes, entreprises, associations et autres collectivités peuvent la contacter pour des travaux intérieurs et extérieurs de bâtiments ou besoin en espaces verts.*

Travaux étang de la Planche

Le chantier de l'étang de la Planche a débuté le 20 septembre pour une durée de deux mois. Un nouvel aménagement de la queue de l'étang verra le jour.

- Création d'un stationnement de camping-car.
- Aménagement d'une aire de jeux, offrant plusieurs activités à un large public.
- Renforcement de la structure du terrain de boules existant.
- Installation de différents mobiliers urbains (tables, bancs, rondins, clôtures)
- Une reprise de la voirie (parking) et un renforcement de l'éclairage ainsi qu'un aménagement paysagé permettra à tous les Doyétois de profiter de ce bel espace.

Le coût total des travaux et son financement s'établissent ainsi : 165 065,64 €

Subvention accordée Conseil Régional : 65 000.00 €

Conseil Départemental : 41 266.41 €

DeTR (Etat) : 21 617.00 €

Total accordé : 127 883.41 € (soit un peu moins de 80 % du coût total)

Le reste à charge sera autofinancé par la commune soit 37182.23 €

Visite du chantier de l'Etang de la Planche

Après la commémoration du 11 novembre, le Conseil Municipal s'est rendu à l'étang de la Planche pour une visite du chantier. Madame le Maire et ses adjoints ont expliqué l'avancée des travaux aux conseillers présents.

©Camille Labreure

Pollution à l'étang de la Planche

RETOUR SUR LES FAITS

Début Août, notre étang communal subit un phénomène naturel particulier. En effet, nous constatons que l'eau est anormalement verte et qu'une mortalité importante de poissons est apparue. De ce fait, nous sollicitons les services de l'Etat et plus particulièrement la Police de l'Environnement afin de réaliser un contrôle concernant la qualité de l'eau.

Après différents prélèvements et analyses réalisés sur site, il s'avère que le plan d'eau est fortement chargé en cyanobactéries (comme en témoigne la couleur verte de l'eau). Les inspecteurs suspectent que la mortalité piscicole soit engendrée par le manque d'oxygène lié à la prolifération de ces cyanobactéries. Des investigations complémentaires notamment aux deux arrivées d'eau potentielles sont réalisées et ne font pas apparaitre de rejets suspects. Les inspecteurs retiennent l'hypothèse formulée sur l'épisode anoxique lié à la forte présence algale et cessent leur enquête.

Comme demandé par les inspecteurs, les agents de la commune retirent les poissons morts afin qu'ils soient transportés à l'équarrissage. Nous décidons par un arrêté municipal la fermeture immédiate de la pêche.

Une surveillance journalière est mise en place.

A ce jour, ce phénomène semble fortement atténué.

Pour information, la fiche de contrôle réalisée par la Police de l'Environnement concernant cet événement, est consultable à l'accueil de la mairie.

Salles communales

Afin de simplifier les conditions de location des salles communales, le règlement et les tarifs de location ont été modifiés. Ils s'appliquent depuis le 1er septembre 2021.

Ils concernent :

- La salle Jean Tabarant, pouvant accueillir jusqu'à 80 personnes
- La salle Delta (grande salle + hall), d'une capacité maximale d'accueil de 800 personnes.*
- Le hall Delta, d'une capacité de 60 personnes.

Rappelons que les salles communales sont réservées en priorité :

- Aux manifestations, cérémonies et animations de la Commune,
- Aux associations ayant leur siège social à Doyet,
- Aux particuliers domiciliés sur la commune.

Elles peuvent aussi être louées aux associations et particuliers extérieurs. Leur utilisation est gratuite pour les associations doyetoises, pour leurs manifestations ouvertes au public ou internes ainsi que pour leurs réunions de fonctionnement. La grande salle Delta est mise à la location des particuliers uniquement en juillet et août.

POUR TOUTE DEMANDE DE LOCATION

il convient de s'adresser à la mairie au

04 70 07 70 23

**Pour rappel, la salle DELTA est avant tout une salle de sport, réservée aux activités sportives. (priorité au collège et à l'école primaire)*

Repas de fin d'année

Les conditions sanitaires liées au COVID étant incertaines, il a été décidé de ne pas faire le traditionnel repas de fin d'année. Comme l'année précédente, ce sont 194 bons d'achat de 25 € qui ont été adressés aux habitants de plus de 70 ans, à utiliser dans les différents commerces de la commune. 9 colis ont été remis aux Doyetois résidant en maison de retraite.

Une journée dans la vie d'un employé communal

La commune de Doyet a décidé cette année de vous faire entrer dans les coulisses de la Mairie.

Un article sera dédié dans chaque bulletin municipal à un service.

Pour ce bulletin, nous allons vous présenter le travail de nos agents techniques auxquels nous demandons tous les jours de la polyvalence, du savoir-faire, du savoir être et de l'écoute, car ils pratiquent avant tout un métier de service ; au service de DOYET et des Doyetois.

4 agents techniques composent l'équipe : Guibert **GRONDIN**, Valentin **LAVEDRINE**, Philippe **SIGNORET** et Fabrice **VENUAT**.

Ils sont placés sous l'autorité directe du maire et sont chargés des petits travaux d'entretien des bâtiments communaux, des espaces verts et de la voirie. Ils doivent être polyvalents et savoir accepter les différentes tâches confiées. Pour mener à bien leurs missions, ils doivent être au service de la collectivité et avoir le sens du dévouement.

Certaines de leurs missions sont régulières et d'autres ponctuelles :

Espaces verts : Tondre les espaces verts communaux, arroser le stade, s'occuper des divers traitements, tailler les arbustes, effectuer les plantations, arroser les fleurs, s'assurer du bon état des parterres, les désherber et enlever les fleurs fanées.

Entretien des bâtiments : Effectuer tous les petits travaux de suivi et de remise en état dans tous les bâtiments communaux (peinture, papier-peint, plomberie, électricité, maçonnerie...), veiller à la propreté du Centre Technique Communal, à sa bonne organisation et à son rangement. Procéder au suivi du matériel communal (véhicules et autres), penser aux révisions et réparations mécaniques à faire ou à faire faire.

Entretien de la voirie : Entretien courant des voies communales. Baliser et mettre en place des signalisations en cas de danger (trous dans la chaussée...), faucher les accotements, curer les fossés communaux avec le tractopelle, réparer et/ou poser des aqueducs, boucher des « nids des poules » sur les voies communales, remettre en état des bouches d'égout.

Organisation des salles : Mettre en place les salles communales (tables, chaises, podium...) pour les réservations de particuliers, les associations ainsi que diverses réunions. Dépanner, même les week-ends. Assurer les visites pour les particuliers et gérer le matériel des salles.

Assistant de prévention : Assister et conseiller l'autorité territoriale dans la démarche d'évaluation des risques, avec mise en place d'une politique de prévention des risques. Mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène au travail. Proposer des mesures pratiques propres à améliorer la prévention des risques et sensibiliser les autres personnels. Veiller à l'observation des prescriptions réglementaires.

Assurer les divers réglages : chauffage des salles, sonnerie du collège, éclairage...

8H00 : chacun s'approprie ses missions de la journée, pour les uns, entretien des espaces verts pour les autres entretien des bâtiments communaux.

11H30 : transport des repas à l'école maternelle

12H00 : pause méridienne.

13H00 : reprise de la journée.

17H00 : fin de la journée.

Leur zone d'intervention s'étend sur 2758 Hectares, la superficie de Doyet.

Réparation des gouttières sur des bâtiments communaux.

Entretien des rues de la commune

Portage des repas à l'école maternelle

Plantation de pensées dans les jardinières de la Mairie

Coupe et déblayage des thuyas de l'école maternelle et création d'un muret

Taille des haies à l'atelier communal

Cantine

RÈGLEMENT

Depuis la rentrée de septembre 2021, la restauration scolaire est à payer selon un forfait pour chaque période scolaire. Les familles inscrivent leur(s) enfant(s) pour 1, 2, 3 ou 4 jours par semaine à la cantine et elles connaissent à l'avance le montant qui leur est réclamé. Bien sûr, une inscription ponctuelle reste possible ; le tarif occasionnel est maintenu.

Par ailleurs, pour lutter contre l'indiscipline et pour que le moment du repas soit le plus agréable possible pour tout le monde, un livret de cantine a été élaboré et distribué à chaque élève de l'école primaire. Ce livret rappelle les règles de bonne conduite à respecter pendant le temps de la restauration ainsi que dans la cour de l'école, durant les interclasses. Un système de cartons jaunes et rouges a été mis en place pour sanctionner les bêtises commises, lesdites sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive de la cantine.

Pour information, environ 60 élèves de primaire se retrouvent en même temps pour le premier service de cantine avant de laisser la place aux collégiens, tandis que les élèves de maternelle prennent leur repas dans leur école.

LOI EGALIM

Comme toute restauration collective publique, la cantine de Doyet est soumise à la loi EGAlim. Cette loi vise notamment à assurer le revenu des producteurs, améliorer les conditions sanitaires et environnementales de production et favoriser une alimentation saine, sure et durable. Elle prévoit que, au plus tard le 1er janvier 2022, les repas servis devront compter 50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % de produits biologiques.

D'ores et déjà, la cantine scolaire de Doyet remplit progressivement ces obligations avec la société STB, son fournisseur montluçonnais de repas.

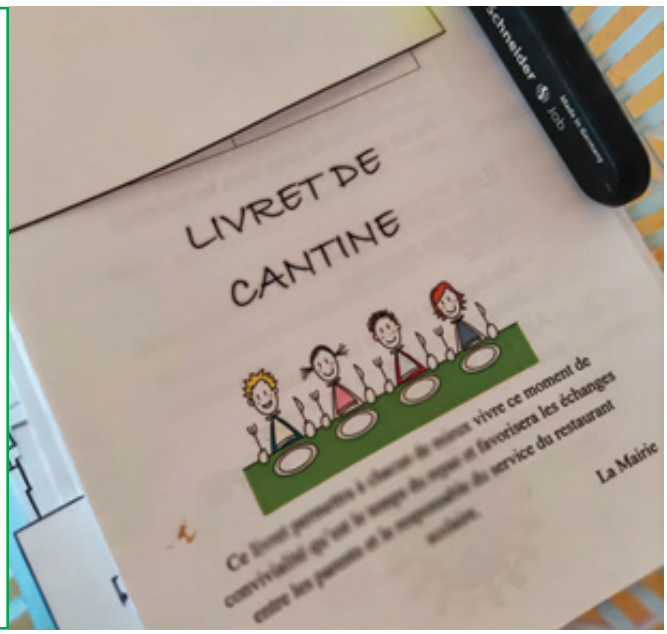

Quelques nouveautés dans les écoles

La fresque peinte par les élèves de l'école primaire LAMARTINE avec l'aide de Monsieur David ROUX, graphiste illustrateur.

La pose de deux tableaux noirs dans les cours de récréation des écoles primaire et maternelle.

L'installation de récupérateurs d'eau à l'école maternelle par nos employés communaux et offert par l'association des Galopins.

La marelle créée par les enfants et l'équipe enseignante.

L'installation de carrés potager dans les deux écoles.

Réception des composteurs à l'école primaire

Les parents élus de l'école Lamartine de Doyet

Mesdames, Messieurs,

Cette année, nous sommes 9 parents à avoir été élus au sein de l'école Lamartine.

Notre premier rôle est de représenter l'ensemble des parents d'élèves, lors des trois conseils d'école durant l'année scolaire, le but étant l'épanouissement, le bien être et le bien apprendre des enfants scolarisés au sein de l'école.

C'est pourquoi nous restons disponibles et à l'écoute de tous, tout au long de l'année.

Nous sommes présents afin de transmettre les interrogations et/ou inquiétudes, d'ordre général, que tout parent pourrait avoir (organisation sur le temps scolaire, périscolaire, la restauration, pause méridienne...), dans le but d'obtenir des réponses et de rassurer.

Nous faisons notre possible afin de communiquer au mieux, notamment par le biais des bulletins d'informations édités après chaque conseil d'école, et de notre adresse mail où nous sommes joignables en permanence (parentselusdoyet@laposte.net). Il est également possible de retrouver certains d'entre nous à l'entrée et/ou sortie de l'école.

En résumé, nous sommes le porte parole de tous les parents, en veillant au bien-être des enfants scolarisés et en participant à une école bienveillante.

Donc n'hésitez pas à venir vers nous en cas de besoin, nous sommes à votre service.

Les parents élus de Doyet

Ecole primaire Lamartine

Cette année, il n'y a pas de changement au niveau de l'équipe enseignante.

La répartition des classes s'effectue comme suit :

- TP - PS - MS : 28 élèves (Mme BERTHON Karine)
- MS - GS : 22 élèves (M. PEYROT David)
- CP - CE1 : 18 élèves (Mme AUFAUVRE Sabine)
- CE1 - CE2 : 20 élèves (Mme BARLAND-ARBRE Catherine)
- CE2 - CM1 : 19 élèves (M. GRAULIERE Rémi)
- CM1 - CM2 : 20 élèves (Mme PIQUELLE Sandrine)

Interview de Mme FOURNIER

Nous sommes allés à la rencontre de Madame Brigitte Fournier, nouvelle principale du collège Ferdinand Dubreuil.

POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER EN QUELQUES MOTS ? VOTRE IDENTITÉ, VOS ORIGINES

Je m'appelle Brigitte Fournier. Je suis originaire de Montluçon où je réside actuellement.

QUEL A ÉTÉ VOTRE CARRIÈRE DANS L'EDUCATION NATIONALE ?

J'ai débuté ma carrière dans l'éducation nationale il y a environ 30 ans en tant que professeure de mathématiques. J'ai exercé la majorité de ma carrière d'enseignante au lycée Paul Constans à Montluçon. J'ai ensuite décidé d'exercer le métier de personnel de direction. J'ai exercé en tant que principale adjointe au collège Jean-Jacques Soulier puis en tant que proviseure adjointe au Lycée Madame de Staël à Montluçon ainsi qu'au Lycée Geneviève Vincent à Commentry avant d'être nommée principale du collège Ferdinand Dubreuil à Doyet.

POURQUOI AVOIR CHOISI LE MÉTIER DE PRINCIPAL ?

Après avoir exercé plusieurs années le métier d'enseignante, j'ai décidé de m'engager dans le métier de personnel de direction pour exercer des missions plus larges que des missions majoritairement axées sur ma discipline d'enseignement. J'aime la variété de ce métier tant dans les tâches à effectuer que dans les personnes rencontrées dans l'exercice de ma fonction. M'investir dans une profession qui me permet d'accompagner les élèves et de leur transmettre certaines valeurs me motive.

QUELLES SONT VOS MISSIONS ? VOS OBLIGATIONS ?

Je dois diriger l'établissement, gérer les différents personnels ainsi que les élèves en faisant appliquer les règles et consignes données par les différentes instances de l'éducation nationale. Il m'importe de mettre en place une politique pédagogique et éducative, en concertation avec l'ensemble de la communauté éducative, pour offrir aux élèves les meilleures conditions d'apprentissage. Je dois aussi m'occuper des relations extérieures avec les représentants des collectivités territoriales en particulier.

QUELLES SONT LES QUALITÉS REQUISES POUR VOTRE MÉTIER ? QUELLES SONT LES DIFFICULTÉS DE CE MÉTIER ?

Pour exercer ce métier, il faut d'abord faire preuve d'une grande disponibilité et d'écoute. Il faut aussi faire preuve de fermeté lorsque cela est nécessaire. Ce métier exige aussi de se tenir en permanence au courant des textes, réformes et décrets qui paraissent afin de les faire appliquer.

QUELLES SONT VOS PERSPECTIVES POUR LE COLLÈGE DE DOYET ? QUELS SONT VOS PROJETS POUR LE COLLÈGE ?

En arrivant au collège de Doyet, j'ai trouvé un collège où les enseignants sont nombreux à s'impliquer dans divers projets et clubs. Je souhaite donc encourager, accompagner tous ces projets ainsi que promouvoir de nouveaux projets. Tout cela est un travail interne mais aussi en partenariat avec le rectorat et diverses organisations externes qui se mettront en place petit à petit. J'aimerais aussi travailler l'ambition et l'autonomie des élèves.

EST-CE QUE VOUS TROUVEZ AGRÉABLE DE TRAVAILLER DANS CE COLLÈGE ?

J'ai découvert, lors de mon arrivée, un collège accueillant avec des personnels investis dans leurs différentes missions. Le petit effectif en fait un collège à taille humaine où les élèves sont bien suivis et encadrés. Il est donc plutôt agréable de travailler dans ce collège.

UN MOT POUR LES PARENTS ET LES ÉLÈVES DU COLLÈGE FERDINAND DUBREUIL ?

J'espère pouvoir travailler et établir une relation basée sur la confiance entre les élèves, les parents et moi-même pour pouvoir mener un travail efficace et des projets qui permettent aux élèves d'évoluer positivement dans leur scolarité. Je souhaite travailler aussi régulièrement que possible avec les délégués des parents pour que nous puissions établir ensemble une politique éducative efficiente.

Association **pour le don du sang bénévole** de Bézenet-Doyet-Montvicq

En 2021, L'établissement Français du Sang a organisé trois collectes dans nos trois communes. A cause de la pandémie, elles ont toutes eu lieu à Doyet, la salle Delta étant suffisamment spacieuse pour accueillir les donneurs dans les conditions requises par le protocole sanitaire. Au cours de ces trois collectes, nous avons dépassé les prévisions de l'E.F.S., recevant 168 donneurs dont 12 nouveaux.

Pour l'année 2022 trois collectes sont également prévues : le 20 janvier à Bézenet, le 18 mai à Doyet, et le 15 septembre à Bézenet. Il est probable que les collectes prévues à Montvicq et Bézenet aient lieu à Doyet en vertu des consignes sanitaires. Nous vous rappelons qu'il est recommandé de s'inscrire sur le site https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr vous éviterez ainsi l'attente et faciliterez le travail du personnel de l'E.F.S.

L'assemblée générale de l'association aura lieu Salle des Fêtes de Doyet, le samedi 29 janvier à 10 h 30.

Enfin, vous pouvez suivre l'actualité de l'association et des collectes organisées dans nos trois communes sur notre page facebook : Donner son sang à Bézenet-Doyet-Montvicq.

L'association vous présente ses meilleurs vœux pour 2022 et vous attend nombreux pour les malades, sur nos trois collectes.

ACPG - CATM - Veuves de Montvicq - Bezenet - Doyet - Deneuille les Mines

Durant la pandémie, notre association a subi pendant cette période une perte d'adhérents considérable. CATM et veuves. Il est vrai que nous sommes tous âgés et tous avec des problèmes de santé.

Nous demandons aux rescapés de rester solidaires, rester unis pour prolonger le devoir de mémoire.

Nous nous efforçons de reprendre une marche en avant positive avec le retour normal de la commémoration du 11 novembre, la mise en place d'un repas amical, la préparation d'une assemblée générale, janvier 2022, digne de ce nom, à BEZENET.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

À l'occasion de la cérémonie commémorant l'Armistice de 1918, une médaille et un diplôme ont été remis par M. Roger DUFRAIGNE, Président du CATM et Mme Christiane TOUZEAU, Maire de DOYET à M. Georges GHISTE, porte drapeau.

ACCA de DOYET

Les chasseurs de l'ACCA de Doyet ont un seul objectif en ligne de mire : **La Sécurité !!**

Après le départ du président Mr PINGUET Noël, l'élection d'un nouveau bureau a permis de mettre en place Mr Bonnet Jean Charles à sa tête. Son mot d'ordre est clair : aucun accident à DOYET !! L'aménagement du territoire et la nomination d'un nouveau garde doivent permettre d'atteindre cet objectif.

Malgré l'image que renvoient certains chasseurs et que certaines personnes nous donnent nous sommes chargés d'une mission d'intérêt général. Grace à notre loisir nous aidons les agriculteurs sur lesquels les espèces nuisibles causent régulièrement des dégâts dans leur récolte. Nous contribuons également à réguler les espèces invasives comme le ragondin qui détruit les berges des lagunes et étangs, souvent porteur de la Leptospirose, maladie transmissible à l'homme et aux animaux domestiques.

L'ACCA de Doyet c'est aussi la pêche !! Depuis maintenant 6 ans nous sommes les gérants de l'étang Saulzet. C'est dans ce cadre magnifique que nous sommes heureux d'accueillir beaucoup de résidents de notre commune pour partager notre autre passion.

À la suite des restrictions sanitaires gouvernementales nous n'avons malheureusement pas pu organiser notre traditionnel « Aligot » de fin de saison, mais nous gardons espoir pour l'année 2022. S'il a lieu n'hésitez pas à vous inscrire, vous pourrez nous rencontrer et partager avec nous un agréable repas traditionnel suivi d'une soirée dansante.

La chasse est une chance pour nos villages et tous les acteurs de nos campagnes doivent apprendre à communiquer entre eux.

Notre passion, comme la société, a évoluée depuis quelques années avec le monde moderne, elle doit se remettre en cause...

Association **Saint Pierre**

Les membres de l'association Saint-Pierre se sont retrouvés dans la salle Jeanne D'Arc pour un nettoyage... d'automne ! Après deux années en veille liées à la crise sanitaire, la reprise se fait peu à peu.

Pour Noël, la crèche a été de nouveau installée à l'église pour la joie des grands et surtout des petits. N'hésitez pas à entrer en vous baladant.

Fidèle à la troupe théâtrale Les trois roues de Biozat, l'association organise pour le plaisir des amateurs de vaudeville une représentation de leur dernière pièce, le dimanche 30 janvier 2022 à 15h dans la salle Jeanne d'Arc, place de l'église à Doyet. Entrée 7,50€. Deux heures de rires et de détente assurées.

Passe sanitaire obligatoire. Mme Tourret, présidente

Comité des Fêtes

FÊTE DU 11 SEPTEMBRE

Le 11 septembre, les habitants de DOYET et des environs se sont retrouvés au bord de l'étang de la planche pour admirer un superbe feu d'artifice offert par la municipalité. Auparavant, une brocante avait été organisée par le comité des fêtes. Cette brocante semi-nocturne a réuni de nombreux exposants et chineurs à partir de 14 h jusqu'à la nuit. Un feu d'artifice a ensuite embrasé le ciel avec ses gerbes de lumière multicolores. Petits et grands en avaient plein les yeux. Cette belle journée s'est terminée avec un bal gratuit. Chacun étant content de se retrouver pour faire la fête.

Depuis cette manifestation, suite aux démissions du président et de la secrétaire, le comité des fêtes est en stand-by. Nous espérons vivement que ce ne sera que temporaire et que des bénévoles auront la volonté de reprendre le flambeau.

Le **Doyet Basket Club**

La rentrée pour le Doyet Basket Club s'est très bien déroulée et avec grand plaisir pour l'ensemble de nos licenciés. Nous avons redémarré avec une équipe U11 U13 féminine U18 et senior loisirs et championnat.

Nous avons cependant dû nous résoudre à abandonner notre équipe garçon U13 par manque de dirigeant. En effet il devient de plus en plus difficile de trouver des bénévoles chaque weekend pour encadrer les joueurs mais également pour gérer les rencontres à domicile avec désormais les contrôles pass sanitaire en plus de toutes les tâches habituelles (table de marque chrono arbitrage buvette commissaire au terrain).

Nous souhaitons une bonne saison à l'ensemble de nos joueurs et les remercions pour leur fidélité et l'implication des dirigeants actuels. Retrouvez l'ensemble de nos infos et résultats sur notre page Facebook.

À noter : si la situation le permet nous espérons vous retrouver nombreux lors de notre loto le dimanche 13 mars 2022.

les Galopins de Doyet

Malgré la pandémie, l'association poursuit son activité en collaboration avec l'école Lamartine de la commune. Nous avons financé tout le matériel nécessaire pour l'élaboration de la fresque visible sur le mur extérieur de l'école. Nous félicitons nos petits artistes intervenants pour la réalisation de celle-ci.

Fin octobre, nous avons pu organiser notre traditionnelle bourse aux jouets sur deux jours tout en respectant le protocole sanitaire.

Le 5 décembre devait avoir lieu notre traditionnel loto, celui-ci a dû être annulé et sera reprogrammé en 2022.

Enfin, le 26 mars 2022 aura lieu le carnaval de l'école avec de nombreuses activités dont le traditionnel spectacle des élèves et il se clôturera avec une soirée cabaret du Zaza show de Montluçon (troupe au complet cette année avec les danseuses) suivi d'une soirée dansante.

Cette année, un très beau projet est en préparation avec un voyage de 2 jours dans les volcans d'Auvergne pour les élèves du CP au CM2. Pour les maternelles un autre projet est également prévu. L'association prendra en charge une grosse partie de ce projet. Depuis sa création (1996), pas moins de **101 240 euros de bénéfices** ont servi en grande partie à subventionner les voyages scolaires et sorties pédagogiques.

Les membres de l'association se joignent à moi afin de vous souhaiter une bonne année 2022. Le Président

Petite précision : toutes les associations ont été sollicitées pour publier un article dans la vie locale.

La fin du RTC programmée pour 2023 sur notre commune

Il s'agit du réseau téléphonique commuté (RTC), inventé à la fin du XIXe siècle et déployé par France Télécom dans les années 1980. Ce sont les lignes analogiques.

Aujourd'hui plus de 80 % de notre territoire est fibré. Pour les personnes qui utilisent toujours uniquement le téléphone fixe, il faudra passer par un boitier qui sera branché sur leur prise murale. Leur numéro ne changera pas.

L'opérateur s'engage à mettre gratuitement à leur disposition ce matériel. Les tarifs ne devraient pas changer par contre certains modèles anciens de téléphones risquent de ne pas supporter le basculement et il faudra le changer.

Remarque : Ne pas confondre avec l'ADSL (Protocole de transmission numérique à haut débit qui utilise le réseau téléphonique) qui lui, restera opérationnel encore quelques années.

Nouvelles du SICTOM : mise en place du système CLIIINCK

La TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes) qui représente les déchets ménagers non recyclables, (bac violet) passe de 33€ à 44€ la tonne en 2022. La hausse du prix des carburants et l'accroissement des coûts salariaux entrainera une nouvelle augmentation de la TEOM (Taxe ou redevance d'enlèvement des ordures ménagères) en 2022.

Le SICTOM met en place un certain nombre d'actions pour réduire les déchets avec entre autres le système **CLIIINCK**.

Le principe est simple : chaque bouteille, bocal ou pot déposé rapporte 1 point (grâce à une application mobile ou une carte sans contact). Cumulés, ils sont à échanger sur le site internet www.cliiink.com contre des offres commerciales auprès des commerces et des enseignes partenaires. 3 colonnes à verre sont équipées : derrière l'Église, Route de Commentry et au lotissement des Picards

RAPPEL : Le SICTOM propose **GRATUITEMENT** un composteur en bois ou en plastique d'un volume de 400 litres (réservation obligatoire).
06 78 85 44 73 ou sur le site www.sictomrm.com.

Accueillant familial

Vous souhaitez mettre vos compétences au service des autres ? devenez accueillant familial.

L'accueillant familial, agréé par le Président du Conseil Départemental, héberge sous son toit de manière temporaire ou permanente des personnes adultes handicapées et/ou âgées. Il constitue une alternative au maintien à domicile et à l'entrée en établissement (foyer, EHPAD...). La solution qu'il apporte permet à la personne accueillie de bénéficier d'un cadre de vie familial, rassurant et sécurisant mais aussi d'être associé aux petits et grands moments du quotidien. Un accueillant familial loge, nourrit, entretient le linge et la chambre, aide la personne dans les gestes de la vie quotidienne, favorise le maintien des liens familiaux, propose des activités, etc... il intervient en lien avec l'équipe du Service d'Accueil Familial après avoir suivi une formation initiale.

Pour se lancer dans le métier, toute la famille doit adhérer au projet. C'est un métier de chaque instant, juxtaposant souvent vie privée et professionnelle. Pour avoir des moments de repos, il est indispensable d'identifier des remplaçants.

L'accueillant familial est directement rémunéré par la personne accueillie après la signature d'un contrat de gré à gré et la création d'un compte CESU/ Accueil familial employé. Le Service d'Accueil Familial ainsi que le mandataire judiciaire (quand il y en a un) peuvent aider à la contractualisation entre les deux parties.

Vous souhaitez un mode de vie alternatif à l'entrée en institution ? pensez à l'accueil familial.

L'accueil familial s'adresse aux personnes porteuses d'un handicap physique, intellectuel ou psychique et bénéficiaires d'une orientation de la MDPH pour l'Allier et aussi aux personnes de plus de 60 ans à la retraite qui ne souhaitent ou ne peuvent plus vivre seules chez elles, temporairement ou durablement. L'état de santé et/ou le handicap doivent être compatibles avec une vie de famille dans un milieu non médicalisé.

L'accueil familial est aussi une solution pour permettre une pause aux aidants tout en maintenant un cadre familial et adapté.

Le Service d'Accueil Familial propose aussi des temps d'activité collectifs.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT appeler le Service d'Accueil Familial 04.70.43.08.38.

Wif@llier

Nouveau dispositif départemental subventionné proposé en partenariat avec La Poste. Une borne Wifi Internet est installée sur la façade de la mairie (portée d'une centaine de mètres). Il vous suffira de rechercher le réseau « Wif@allier », la connexion est gratuite.

Intramuros

La communauté de communes opte pour l'application INTRAMUROS. Consciente de l'évolution des modes de communication, la Communauté de Communes a proposé cette année aux 33 communes de l'intercommunalité de financer pendant 1 an l'application mobile IntraMuros. Cette application, à télécharger sur votre mobile ou tablette vous permet d'être informé rapidement de tout ce qui concerne votre commune.

Diverses rubriques vous sont proposées : actualités, agenda, associations, commerces, services... Simple d'utilisation et intuitive, cette application doit faire le lien entre les habitants et les élus.

Les bonnes relations de voisinage !

QUELQUES RAPPELS SUR LES PRINCIPES À APPLIQUER

Bruits : travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils et d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30. Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h. Les dimanches de 10h à 12h. A plus forte raison, et surtout les jours fériés en zone habitée, pensez à prévenir vos voisins de l'intervention d'engins de chantier... !

Le bruit des animaux est également source de gêne et de disputes de voisinage. Les propriétaires d'animaux doivent en être conscients et le bon sens de chacun doit prévaloir.

Incinération des végétaux coupés :

Depuis la loi du 10 février 2020, **il est interdit** de brûler vos déchets verts ou autres à l'air libre ou à l'aide d'un incinérateur.

Un simple feu de végétaux d'environ 50 kg dégage en effet autant de particules fines qu'un trajet en voiture à essence de 14 000 km.

Les risques d'incendie sont par ailleurs évidents, ainsi que les nuisances olfactives pour le voisinage.

En cas de non-respect de l'interdiction :

La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 € maximum.

Si ses voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.

Panneaupocket

Gendarmerie nationale

La brigade de Gendarmerie Nationale de Montmarault renforce ses liens avec les citoyens grâce à l'application mobile **PanneauPocket**. Cette action vise à renforcer la sécurité des habitants des territoires ruraux grâce à la diffusion de messages d'information et de prévention de la délinquance, ainsi que des conseils pour limiter les risques d'atteintes aux personnes et aux biens.

Ces messages seront accessibles en temps réel sur tous les supports digitaux des administrés :

- Sur téléphones et tablettes en téléchargeant gratuitement et anonymement l'application **PanneauPocket**.
- Ou sur ordinateur en se connectant au site www.app.panneaupocket.com .

Chaque citoyen pourra également partager et rediffuser très facilement les informations à ses proches ou ses contacts.

C'est ainsi que PANNEAUPOCKET permettra de renforcer les liens entre habitants.

Etat Civil 2021

NAISSANCES

- Thiago LANTOINE, le 8 février.
- Kiana, Isabel MORENO FERREIRA DELORME, le 10 février.
- Joane DUMIGNARD, le 21 février.
- Tyméo, Jonathan MARTIN, le 9 mars.
- Maëlle JOURDAIN, le 27 mai.
- Raphaël, Nicolas MEYRUEIX, le 28 mai.
- Zélie, Victoria, Anna, Yvonne BLESSAS, le 4 juin.
- Hanaë, Julia, Marie-Claude SOUDAN, le 18 juin.
- Sway LAMBERGER, le 18 juillet.
- Eléonor, Patricia, Jacqueline DEMANGE, le 15 août.
- Mathéo BELLINI, le 20 octobre

DÉCÈS

- Roger, Charles OPEL, le 8 janvier à 96 ans.
- Jeannine, Denise ROM veuve BACCONNET, le 13 janvier à 88 ans.
- Marie, Renée POYETTON veuve LIGER, le 16 janvier à 83 ans.
- Madeleine, Yvette BRUNETO veuve BARDOT, le 5 mars à 84 ans.
- Alison, Anstice, Owen SMITH veuve LEVITT, le 18 mars à 81 ans.
- Daniel, Alexandre RAYNAUD, le 6 mai à 82 ans.
- Bernadette, Marie-Thérèse COUTAREL veuve FOUCRIAT, le 18 mai à 80 ans.
- Christiane, Marthe SIMMONET veuve CHABRAYRON, le 2 juin à 90 ans.
- Jérôme, Aimé, Michel SABY, le 19 juin à 49 ans.
- Joseph JORGE, le 27 juin à 90 ans.
- Robert, Louis CLAIRET, le 24 août à 81 ans.
- André, Louis PALUSKA, le 20 septembre à 90 ans.
- Gérard, Marcel, Etienne WOLF, le 21 septembre à 83 ans.
- René, Xavier FENOYER, le 26 septembre à 89 ans.
- Jean, Claude BAUCHET, le 1er octobre à 86 ans.
- Catherine, Andrée BOURON-ANDRÉE, le 31 octobre à 58 ans.

MARIAGES

- Vincent, Jack BAISLEAU et Julie AUDINAT, le 10 octobre 2020.
- Alexandre, Roger, Frédérick AUBARD et Jessica, Aurore BERNARD, le 31 juillet.
- Dorothée, Andrée, Colette RIOTTE et Nelly, Emilienne, Marie NAËL, le 5 août.